

GUIDE DU DEMANDEUR

LA SEM DU PAYS DE FONTAINEBLEAU vous propose des logements adaptés à vos besoins.
Ce guide vous explique les démarches à suivre pour faire votre demande de logement.

Rassembler les pièces
nécessaires listées en page 2.
Si votre dossier n'est pas
complet, il ne pourra pas être
pris en compte.

Transmettre votre dossier par
courrier ou par email
(coordonnées en page 2).

Votre dossier sera examiné par
la commission logement et vous
serez rapidement informés de la
décision.

Si vous êtes retenus, la SEM
vous proposera un entretien
afin de finaliser le dossier avant
de signer le bail.



**SEM PAYS DE
FONTAINEBLEAU**
AMÉNAGEMENT & HABITAT

3, rue Dénecourt
77300 Fontainebleau
Tél. +33 (0)1 84 33 03 04
www.sem77.fr

PIECES A FOURNIR

Pour constituer votre dossier de logement



ETAT CIVIL

SI VOUS ÊTES :

- **Célibataire ou en concubinage** ➤ Carte d'identité / carte de résident (ou récépissé)
- **Marié(e) ou divorcé(e)** ➤ Livret de famille
- **Si enfant(s)** ➤ Livret de famille

RESSOURCES (pour toute personne du foyer bénéficiant de ressources)

- Deux derniers avis d'imposition ou de non-imposition
- Trois derniers bulletins de salaires
- Justificatifs des prestations familiales

SI VOUS ÊTES :

- **Salarié(e)** ➤ Contrat de travail avec les 3 derniers bulletins de salaires ou à défaut l'attestation patronale de l'emploi
- **Chômeur** ➤ Dernière notification de décision de l'ASSEDIC
- **Retraité(e)** ➤ Justificatif des ressources mensuelles et notification de la retraite
- **Handicapé(e)** ➤ Notification du versement de l'allocation
- **Invalide** ➤ Justificatif de votre pension mensuelle et notification d'invalidité
- **Accidenté(e) du travail** ➤ Notification de la rente A.T.
- **Artisan, Commerçant** ➤ Bilan année précédente
- **Etudiant(e)** ➤ Certificat de scolarité

AUTRES JUSTIFICATIFS

SI VOUS ÊTES :

- **Séparé(e)** ➤ Ordonnance de non-conciliation
- **Divorcé(e)** ➤ Jugement de divorce à l'exception du paragraphe commençant par l'énoncé "par ces motifs"
- **Locataire** ➤ 3 dernières quittances de loyer ou à défaut attestation de mise à jour de votre bailleur
- **Propriétaire** ➤ Attestation des organismes prêteurs (remboursement de prêts)
- **Expulsé(e)** ➤ Jugement d'expulsion
- **Muté(e) par employeur** ➤ Certificat de mutation
- **Hébergé(e)** ➤ Certificat d'hébergement et justificatif de résidence de l'hébergeur.

SI VOUS AVEZ :

- **Enfant(s) de 16 à 17 ans** ➤ Salarié : Derniers bulletins de salaire + contrat de travail.
➤ Non salarié : Attestation sur l'honneur de non-activité
- **Enfant(s) scolarisé(s)** ➤ Certificat d'inscription

DANS TOUS LES CAS IMPERATIVEMENT

- Justificatif de remboursement mensuel de prêt (auto, mobilier ...)
- Relevé d'identité bancaire ou postal

VOUS POUVEZ TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER

- **Par courrier** : SEM du Pays de Fontainebleau - Dossier Habitation
3 rue Denecourt - 77300 Fontainebleau
- **Par email** : contact@sem77.fr

